

COMMUNIQUÉ DE  
PRESSE



Paris, le 18 janvier 2024

## Arsene conseille Ardian pour l'acquisition de Costockage

Le cabinet d'avocats Arsene, intégralement spécialisé en droit fiscal, a conseillé Ardian, leader mondial de l'investissement privé, pour l'acquisition de Costockage, une société française spécialisée dans le self-stockage en France.

Fondée à Paris en 2012, Costockage est une place de marché en ligne permettant aux professionnels et aux particuliers de louer des box de stockage auprès d'opérateurs établis et/ou des espaces de stockage inutilisés auprès de particuliers. En 2017, Costockage a lancé Kostok, sa branche d'exploitation de centres de self-stockage qui développe et exploite des espaces de stockage avec une approche digitale innovante. L'entreprise exploite aujourd'hui 10 centres partout en France avec l'ambition d'en implanter de nombreux autres dans les années à venir.

L'entreprise et son équipe dirigeante ont plus de 10 ans d'expérience et un fort savoir-faire en matière de sourcing, de développement et d'analyse de données, qui ont permis à Costockage de devenir la première place de marché du self-stockage en France. Mickael Nadjar et Adam Levy-Zauberman, les fondateurs de Costockage, resteront à la tête de l'entreprise pour continuer à développer leur activité et capitaliser sur leur profonde expérience du terrain.

Forte de sa solide expérience en matière d'acquisitions et de gestion d'actifs, l'équipe immobilière d'Ardian soutiendra spécifiquement Kostok dans son expansion. Cette prochaine phase de croissance prendra la forme d'acquisitions d'immeubles, de transformations de propriétés en difficulté et d'acquisitions d'activités de self-stockage existantes.

L'équipe Arsene, composée de **François Lugand (Associé), Pierre Lucas et Anthony Saubestre (Managers)**, a conseillé les dirigeants d'Ardian sur les aspects fiscaux de l'opération.

Autres conseils sur l'opération :

Ardian : **Edmond de Rothschild** - Vendeur : **Alantra** - Juridique & social : **Linklaters, Gide, Coblençe avocats, Jeausserand-Audouard** - Due diligence commerciale : **Digital Value** - Financier : **Oderis Conseil** - ESG : **Arup & AXA Climate**

\*\*\*\*\*

### À propos d'Arsene

*Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité.*

*Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2500 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.*

*Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité.*

*Forte de 27 associés parmi les 140 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.*

**[www.arsene-taxand.com](http://www.arsene-taxand.com)**

**Contacts media :** Enderby

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – [cpa@enderby.fr](mailto:cpa@enderby.fr)

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – [sre@enderby.fr](mailto:sre@enderby.fr)